

LE CHÂTEAU DE KIENZHEIM

Siège de la confrérie Saint-Etienne et temple du vin d'Alsace

DATE DE
CONSTRUCTION
XVI^e siècle



Le règlement est formel : «Nul ne peut être confrère de Saint-Etienne s'il n'aime la joie, la bonne chère et les vins d'Alsace.» On pourrait ajouter : et s'il n'aime le patrimoine. Les membres de cette société rabelaisienne qui œuvre au rayonnement du vin d'Alsace ont acquis le château de Kientzheim en 1973 pour en faire leur siège avec le **souci de préserver cet édifice d'origine médiévale rebâti au XVI^e siècle.** «C'est un monument symbolique, par sa situation centrale sur la route des vins, mais aussi parce qu'il fut la propriété du baron Lazare de Schwendi, dont la légende dit qu'il importa en Alsace, de ses guerres en Hongrie, le cépage de tokay», explique Eric Fargeas, délégué général de la confrérie Saint-Etienne. Dans la cave,

l'œnothèque conserve pas moins de 60 000 bouteilles, dont les millésimes les plus anciens remontent à 1834 – et elle s'enrichit chaque année de 2 000 nouveaux flacons. Dans les dépendances, le musée du Vignoble et du Vin d'Alsace présente, lui, **une exceptionnelle collection d'objets et d'outils anciens.** «Le château de Kientzheim, c'est à la fois la mémoire et la vitrine du vin d'Alsace», résume Eric Fargeas. Mais les recettes engendrées par les dégustations payantes, les séminaires ou les ventes aux enchères de grands crus ne suffisent pas à préserver les murs et les toitures de ce colosse de pierre des problèmes d'infiltrations. Pour y remédier, la mission Patrimoine a déjà octroyé 34 000 euros. De l'eau dans le temple du vin d'Alsace, hors de question !



Fondation du Patrimoine